

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Soledad Neira

<https://www.cadre21.org/membres/f16c55fb9263805c3d314e00>

Date d'obtention : 2024-02-16 19:16:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens l'importance de travailler en collaboration avec des partenaires des différents milieux et de la communication. Aussi, cette méthode permet d'assurer le bien-être et la sécurité de nos jeunes dans les écoles. Cette méthode permet que nos interventions soient faites en respectant les lois et l'intégrité des jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

-Cette formation m'a permis d'avoir plus des connaissances au niveau légal et de mieux définir mon rôle dans mes interventions auprès des élèves. Aussi, le contenu de cette formation m'a permis de mieux comprendre quelles sont les interventions à privilégier dans une situation de sextage chez les jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lors de mes interventions, je vais m'assurer d'intervenir rapidement lorsqu'une situation me sera rapportée afin d'arrêter le partage des images ou vidéos. et les conséquences qui peuvent en découler. Aussi, je dois m'assurer de bien suivre les démarches proposées par la trousse sexto et d'être le plus minutieuse possible quand je dois remplir la grille d'évaluation d'incident. Je dois aussi porter particulièrement attention à ne jamais demander à voir les images.